



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Construction-d-un-EPR-a-Penly>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°45 > **Construction d'un EPR à Penly : "débat public" bidon de mars à juillet**

1er avril 2010

Construction d'un EPR à Penly : "débat public" bidon de mars à juillet

Un "débat public" sur la construction d'un nouvel EPR à Penly (Seine-Maritime) se tiendra du 24 mars au 24 juillet 2010.

Ce débat est lancé alors que la décision de construire ce réacteur a déjà été prise et annoncée par le président de la République. Cette construction a été décidée avant tout retour d'expérience sur l'exploitation de ce type de réacteur, en contradiction avec l'engagement pris par EDF lors du débat sur le premier EPR (en construction à Flamanville).

Débattre alors que la décision est déjà prise : cette conception bien particulière de la démocratie est en contradiction avec le droit international et la Constitution française. En effet, il existe un accord international sur la participation du public au processus décisionnel en matière d'environnement : la convention d'Aarhus. Celle-ci exige que le public soit consulté avant toute décision pour pouvoir "exercer une réelle influence". De même, la Charte de l'environnement précise que : "Toute personne a le droit (...) de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement".

Le Réseau "Sortir du nucléaire" refuse de cautionner ce pseudo-débat et cette politique du fait accompli. Il ne participera donc pas aux discussions avec les organisateurs du "débat" et ne sera pas au nombre des associations présentes à la tribune. Mais le Réseau n'hésitera pas à s'inviter pour faire connaître ses positions et pour que le véritable débat puisse avoir lieu : "l'EPR doit-il être construit, oui ou non ?" Le Réseau appelle à l'organisation d'actions lors des réunions du débat pour dire non à l'EPR et dénoncer la politique nucléaire de la France. En tant que fédération, le Réseau respecte cependant la position de ses associations membres qui décideraient de participer au débat pour y faire valoir leurs arguments contre l'EPR.